

Actions en faveur de la résilience des forêts (a) Commune : Neufchâteau (b) Nom du village ou de l'entité : / (c) Descriptif : Actions en faveur de la résilience des forêts	Fiche n° IM-2.04
	Priorité : Lot 2
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

ACTIONS EN FAVEUR DE LA RESILIENCE DES FORETS

1. Description du projet

Le projet est divisé en deux parties ;

- **Relocaliser la filière bois**, par une campagne de promotion et un bon entretien des chemins forestiers ;
- **Mener des actions en faveur de la résilience de nos forêts**, principalement centrées sur les propriétaires privés parfois démunis face à la gestion de leurs parcelles forestières et la gestion des forêt publiques.

2. Justification du projet

Recouvrant près d'un tiers de son territoire (29,6%), les forêts sont une composante essentielle du paysage de la commune de Neufchâteau. Elles remplissent de nombreuses fonctions tant sur le plan économique (production de bois), environnemental (contribution au cycle de carbone, protection des sols, purification de l'eau, régulation du climat, conservation de la biodiversité) que social ou culturel (activités de loisirs, récréatives, ...).

Pourtant, la filière bois sur la commune de Neufchâteau reste à ce jour peu développée et une partie importante des coupes de bois sont délocalisées en dehors du territoire communal. Le développement d'une filière bois locale aura de nombreuses retombées économiques locales en générant des emplois dans différents secteurs tel que la sylviculture, l'exploitation forestière, la transformation du bois, la construction, la fabrication de meubles ou encore la production d'énergies renouvelables.

Contrairement à l'agriculture, où les rotations culturales sont courtes, les choix du sylviculteur engagent celui-ci sur la durée, si bien que le fruit du travail sera récolté par les générations suivantes. Cette durée du cycle de production longue explique en grande partie la physionomie des forêts privées actuelles, qui se caractérise par une couverture importante en résineux au détriment des feuillus, étant donné leur croissance rapide. On observe en conséquence un appauvrissement de la diversité structurelle (nombre d'étages de cimes, âge, circonférence des arbres) et de la diversité spécifique (nombre d'espèces) des forêts qui les rend particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique.

L'objectif est dès lors double à savoir : valoriser les ressources naturelles de la commune en créant une filière de valorisation du bois tout en inscrivant la gestion des forêts dans une démarche durable tenant compte des effets du changement climatique à long terme et la nécessité d'améliorer la résilience de nos forêts.

Effets directs et multiplicateurs

- Maintien de l'activité économique sur le territoire
- Information et sensibilisation des citoyens et des exploitants
- Exploitation de la forêt de manière durable

Interactions avec d'autres fiches-projets du PCDR

- IM-1.03 : Mise en place de mesures spécifiques de protection de l'environnement
- IM-2.01 : Soutien au développement de l'emploi local
- IM-2.02 : Actions en faveur de la biodiversité
- IM-3.06 : Préservation et valorisation des paysages

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

6. Tendre vers plus d'autonomie alimentaire et favoriser la résilience forestière et agricole

6.2 En renforçant la gestion durable de la forêt et des terres agricoles publiques

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

Plan Stratégique Transversal (PST) (2021-2024)	O.S.I.2 Être une commune soucieuse de sa sécurité et de son environnement ➤ O.S.2.6 Privilégier la replantation diversifiée en forêt communale
Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier et l'ASBL Grande Forêt d'Anlier	Conservation de la nature
	Sensibilisation à l'environnement
	Préservation du paysage et du patrimoine
	Agriculture (sapins de Noël en gestion diversifiée)
Agence de développement local (ADL)	Réunir l'ensemble des acteurs locaux dans un partenariat de développement local
	Identifier la nature des besoins et des potentialités locales en tenant compte des aspects économiques et de la création d'emplois

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★- Développement de contact entre les habitants et le monde forestier
ENVIRONNEMENT	★★★- Amélioration de la résilience des forêts – Préservation des ressources naturelles – Préservation des forêts -
ÉCONOMIE	★★★ Valorisation de la filière locale du bois -

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Ce projet correspond à la **stratégie wallonne de développement durable** :

	<p>Objectif 8 – Travail décent et croissance économique : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le-d'emploi productif et un travail décent pour tous -reconnaît l'importance d'une croissance économique soutenue, partagée et durable afin d'offrir à chacun.e un emploi décent et de qualité. Il vise à éradiquer le travail indigne et à assurer une protection de tous les travailleurs. Il promeut le développement d'opportunités de formation et d'emploi pour les nouvelles générations, accompagnée d'une montée en compétences sur les emplois « durables ».</p>
---	---

	<p>Objectif 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions – vise à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas et catastrophes climatiques.</p>
	<p>Objectif 15 – Vie terrestre : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres - vise à mettre en place une gestion durable des écosystèmes terrestres (forêts et montagnes) en préservant la biodiversité et les sols et limitant les impacts de long terme des catastrophes naturelles. Il appelle à ce que la protection des écosystèmes et de la biodiversité soit intégrée dans les planifications nationales.</p>

5. Localisation et statut

Sans objet

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet :** Commune
- **Partenaires :** CAPFP, DNF, PHNSFA, propriétaires

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche :

La CLDR a décidé d'inscrire ce projet dans une programmation de 4 à 6 ans (lot 2) car il nécessite une meilleure définition des actions à réaliser.

État du dossier

Sans objet

Programme des travaux et/ou aménagements

Relocalisation de la filière

- Faire connaître et valoriser à l'aide d'une bonne communication les scieries « locales » présentes dans les communes voisines : Rossart, Traimont, Suxy, etc.)
- Entretien des chemins agricoles et forestiers

Résilience de la forêt

- Conclure une convention avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée pour l'accompagnement des petits propriétaires forestiers (<5 ha)
- Inciter à planter des arbres et à alterner les bandes de résineux et de feuillus, via le département de Nature et forêts
- Sensibiliser les exploitants à l'intérêt des peuplements diversifiés et organiser des visites de terrain avec des organismes spécialisés
- Lutter contre les cultures de sapin de Noël qui persistent au-delà du terme de production, via le département de Nature et forêts

- Veiller à maintenir l'ouverture de la forêt au public (qui doit être canalisé) et informer sur la chasse (les revenus générés, son rôle de régulation du gibier, les dates de battues- reprises sur une application avec une carte,...)
- Faire connaître le MOOC sur la gestion des forêts à couvert continu
- Mener des actions en partenariat avec le PNHSFA

Planification

Sans objet

Démarches administratives à réaliser

- Conclure une convention avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée.

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

- Information et implication des citoyens

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Mise en place d'une convention d'accompagnement pour les petits propriétaires forestiers	1	Commune
Mise en place d'un mécanisme d'incitation financière à la plantation d'arbres feuillus	1	Commune DNF
Entretien du réseau de chemins agricoles et forestiers de la commune	1	Commune

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre d'exploitants forestiers se faisant accompagner par la cellule d'appui à la petite forêt privée.	15	Commune
Augmentation du volume de bois traité par les scieries locales	+10 %	Enquête auprès des scieries locales